REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA – BOUMERDES

ANNONCE DE CONCOURS SUR TITRES : CORPS : MAITRES ASSISTANTS, GRADE : « MAITRE ASSISTANT »

L'UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA – BOUMERDES Annonce concours sur titres pour l'année 2025 pour l'accès aux corps des maitres assistants, grade : Maitre–assistant, selon les filières et les spécialités indiquées dans le tableau ci–joint :

Le dossier de candidature doit être déposé exclusivement via la plateforme numérique « Progres », selon le lien électronique suivant :

https://progres.mesrs.dz/webrecrutement

Les dossiers de candidature au concours sur titres pour l'accès au grade : Maitre–assistant doivent comporter les pièces suivantes :

- **Une demande manuscrite ;**
- **Une (01) copie de la carte d'identité nationale ;**
- **Une (01) copie du titre ou diplôme exigé ;**
- **Une (01) fiche de renseignement dument remplie par le candidat et déposée via la plateforme numérique « Progress », téléchargeable depuis le site web de la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative ou depuis le site web de l'université de Boumerdes ;**

Les candidats définitivement admis au concours sur titres doivent préalablement à leur nomination au grade de : Maitre–assistant compléter leurs dossiers de candidatures par l'ensemble des documents ci–après :

- **Une (01) copie du document justifiant la situation de candidat vis–à–vis du service national ;**

- **Un (01) certificat de résidence ;**
- **Un (01) extrait de l'acte de naissance ;**
- **Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) délivrés par un médecin spécialiste attestant de l'aptitude des candidats à occuper l'emploie postuler ;**
- **Deux photos d'identité ;**

Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers de candidats admis définitivement du concours doivent comporter notamment :

- **Copie des documents prouvant les travaux scientifiques réalisés par le candidat dans sa filière et sa spécialité antérieurement ou postérieurement à l'obtention du diplôme exigé, le cas échéant (copies des publications et communications scientifique, copie de la page de l'ouvrage scientifique qui porte l'ISBN « internationale standard book nombre ») ;**
- **Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement auprès des établissements d'enseignement supérieur (selon le formulaire précisé, à télécharger sur le cite web de l'université de Boumerdes) ;**
- **Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement après l'obtention de diplôme exigé auprès des établissements relevant des autres secteurs d'activités accompagnés d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité social concerné, le cas échéant,**
- **Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement après l'obtention de diplôme exigé, ayant occupé des postes d'encadrement au niveau des établissements et administrations publics, et des organismes publics et privés, accompagnés d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité social concerné, le cas échéant,**
- **Une (01) fiche familiale pour les candidats maries ;**
- **Une (01) copie d'une carte d'handicapé du candidat, le cas échéant ;**

*** Chaque candidat peut consulter les résultats de son dossier de candidature au concours sur titres pour l'accès au grade de Maitre-assistant via la plateforme**

numérique « progrès », à l'aide de son compte électronique, après l'annonce des résultats par l'université de Boumerdes.

*** L'absence du candidat lors de l'entretient avec les jurys de sélection à la date et à l'heure précisées dans la convocation entrainera son élimination du concours sur titres. * La date limite des inscriptions via la plateforme numérique « progrès » est fixé à quinze (15) jours ouvrables a compté de la date de parution de premier avis dans la presse nationale écrite.**

*** Les candidats non retenus au concours peuvent déposés un recours auprès de l'autorité de nomination dans un délais qui ne dépasse pas cinq (05) jours avant la date de l'entretient.**

ANNEXE D'ANNONCE DE CONCOURS SUR TITRES :

CORPS : MAITRES ASSISTANTS, GRADE : MAITRE ASSISTANT

Etablissement universitaire	Filières	Spécialités	Nombre de postes ouverts	Lieu de nomination	Conditions de candidature pour le recrutement
UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA – BOUMERDES	Mathématiques	Toutes les spécialités dans la filière	5	Facultés des sciences	**Sur titres** : Les titulaires du doctorat ou d'un diplôme reconnus équivalent.
	Informatique	Toutes les spécialités dans la filière	10		
	Sciences Biologiques	Immunologie	1		
		Génétique	1		
		Microbiologie	1		
		Biochimie appliquée	1		
	Hydro Carbures	Automatique	1	Faculté des Hydrocarbures et de la Chimie	
		Raffinage	1		
		Pétrochimie	1		
		Transport des hydrocarbures	1		
		Géophysique	1		
	Langue Anglaise	Littératures et civilisation	2		
		Didactique	1	Facultés des lettres et des langues	
		Sciences de langage	1		
	Electrotechnique	Entrainements électriques	1	Institut des Sciences et des Techniques Appliqués	
TOTAL			**29**		